

Gestion des survols motorisés et conservation du Gypaète barbu dans les Pyrénées françaises



Le 26 octobre 2019

Vadim HEUACKER
LPO Pyrénées vivantes

© Michaël Kaczmar



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



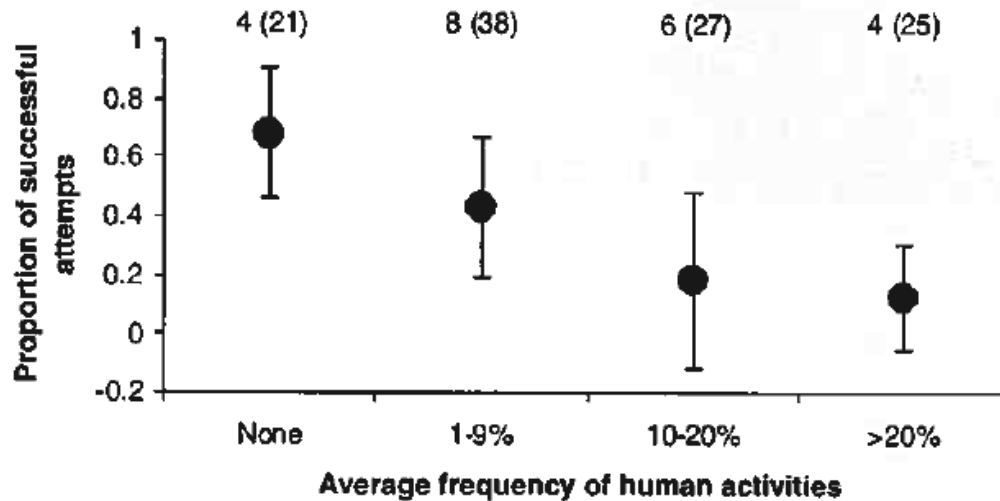
Asters
Conservatoire
d'espaces naturels
Haute-Savoie



Etude perturbation

Il existe une relation significative entre la probabilité d'échec et la fréquence des activités très bruyantes pendant la reproduction.

% de réussite des tentatives
de reproduction

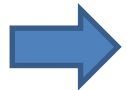


Fréquence moyenne des activités humaines

Arroyo, B., & Razin, M. (2006). Effect of human activities on bearded vulture behaviour and breeding success in the French Pyrenees. *Biological Conservation*, 128(2), 276-284.

Causes d'échecs de reproduction

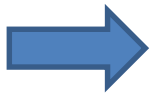
Les 3 causes d'échecs les plus importantes sont le climat, le manque d'expérience et les perturbations anthropiques



Entre 1 et 3 échecs de repro par an à cause des survols (entre 10 et 30% de la reproduction totale)

Causes d'échecs de reproduction

Les oiseaux ayant échoué suite à des perturbations ont moins de probabilité de pondre l'année suivante (effet différé)



Enjeu majeur pour la productivité des couples nicheurs à l'échelle du massif

Contexte réglementaire

- **Tous les grands rapaces pyrénéens sont protégés au niveau national** (arrêté ministériel du 29 octobre 2009).

Pour ces espèces : « *La perturbation intentionnelle des oiseaux, notamment en période de reproduction et de dépendance* » est interdite (Art. 3).

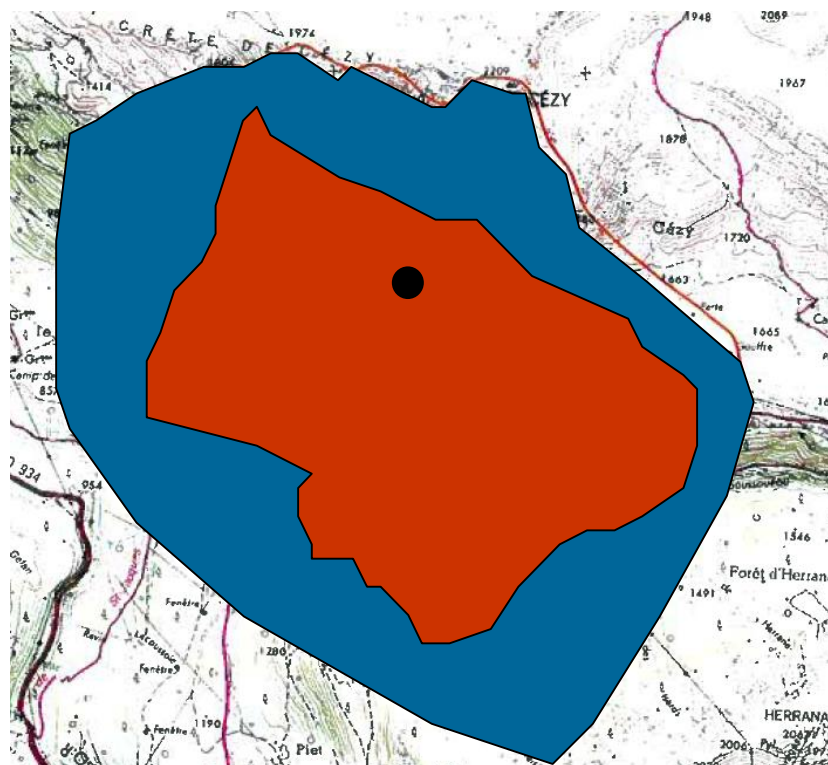
- Article R415-1 du code de l'environnement : Amende de 4^{ème} classe pour la perturbation intentionnelle des espèces animales protégées
- Arrêté ministériel du 12 décembre 2005 (modifié en 2013) interdisant la perturbation intentionnelle du Gypaète barbu

Territoires et zones de sensibilité majeure

Périmètre de « mise en défens » tracé autour des aires de nidification des rapaces

Zone cœur : 500 à 800m linéaires autour du nid mis en défens d'activités humaines perturbatrices

Zone tampon : 1000m linéaires autour de la zone cœur où une activité humaine peu bruyante est tolérée (parapente, randonnée, escalade, circulation automobile)

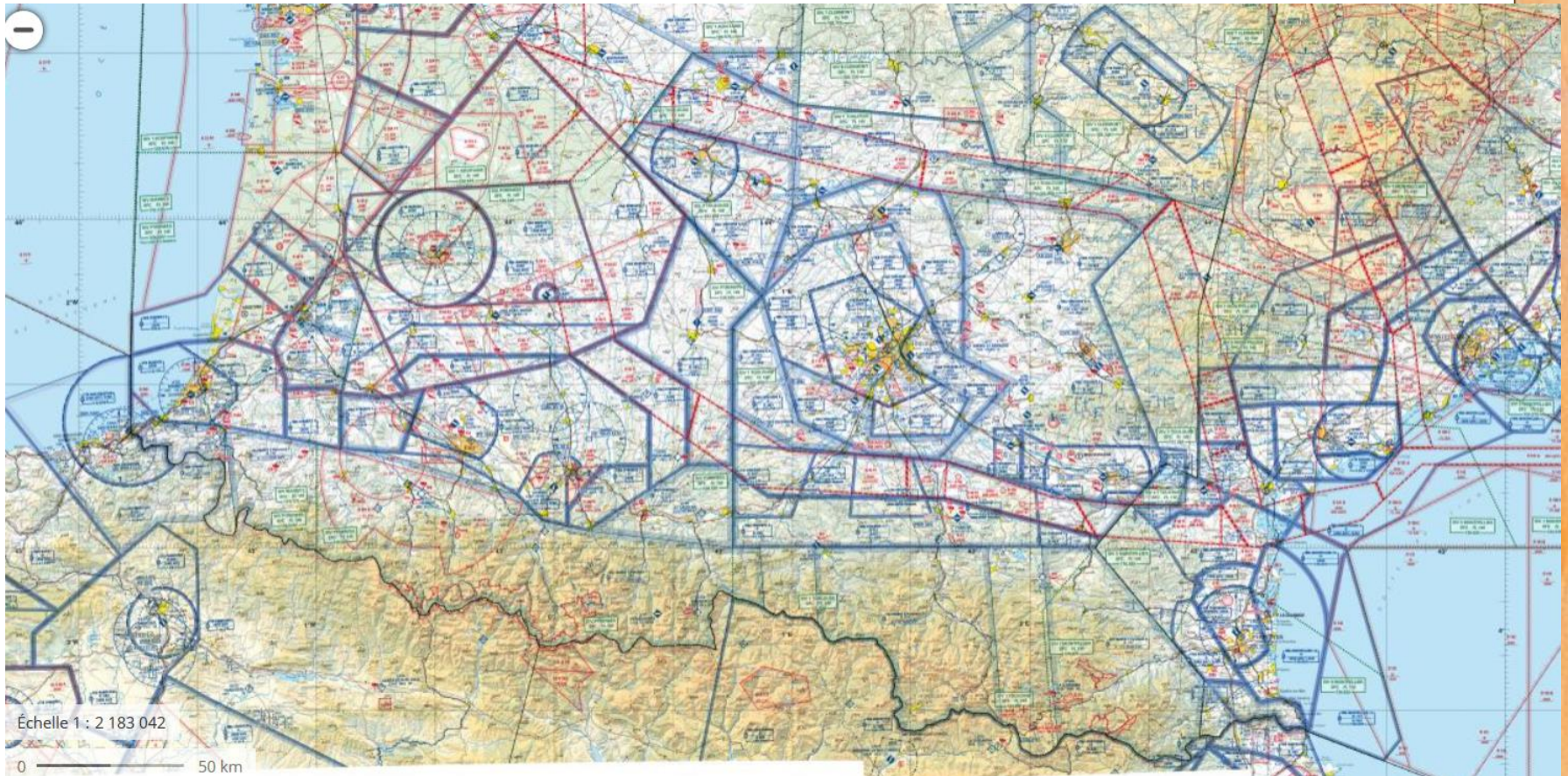


Période de sensibilité du Gypaète barbu

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Aucun survol	Aucun survol	Aucun survol						Survol libres	Survol libres	Aucun survol	Aucun survol

Contexte Survol

- Contraintes nombreuses, mais pas dans les Pyrénées
- Réglementation des survols dans les espaces protégés (Parc national des Pyrénées, Réserves naturelles)



Armée



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Depuis 2009 : « Protocole d'accord relatif aux conditions de survol des aéronefs militaires pour la conservation du Gypaète barbu »

Aucun survol des ZSM actives en dessous de 1000m / sol sauf cas de force majeure



UN NOUVEAU PROTOCOLE SUR 5 ANS

Le ministère de la défense (SGA/DMPA), le ministère de l'écologie et la LPO s'associent pour préserver le Gypaète barbu, rapace le plus menacé d'Europe. Ce protocole concerne l'ensemble des corps d'Armées.



Sur chaque massif, des opérateurs techniques peuvent apporter des informations sur la situation locale du Gypaète barbu :

Pyrénées / LPO Pyrénées Vivantes
contact@pourdespyreneesvivantes.fr

Alpes / ASTERS
marie.heuret@asters.asso.fr
Corse / PNR Corse
jseguin@pnr-corse.fr

+ de 700 pilotes sensibilisés dans le Sud-Ouest dans le cadre d'Ecogyp

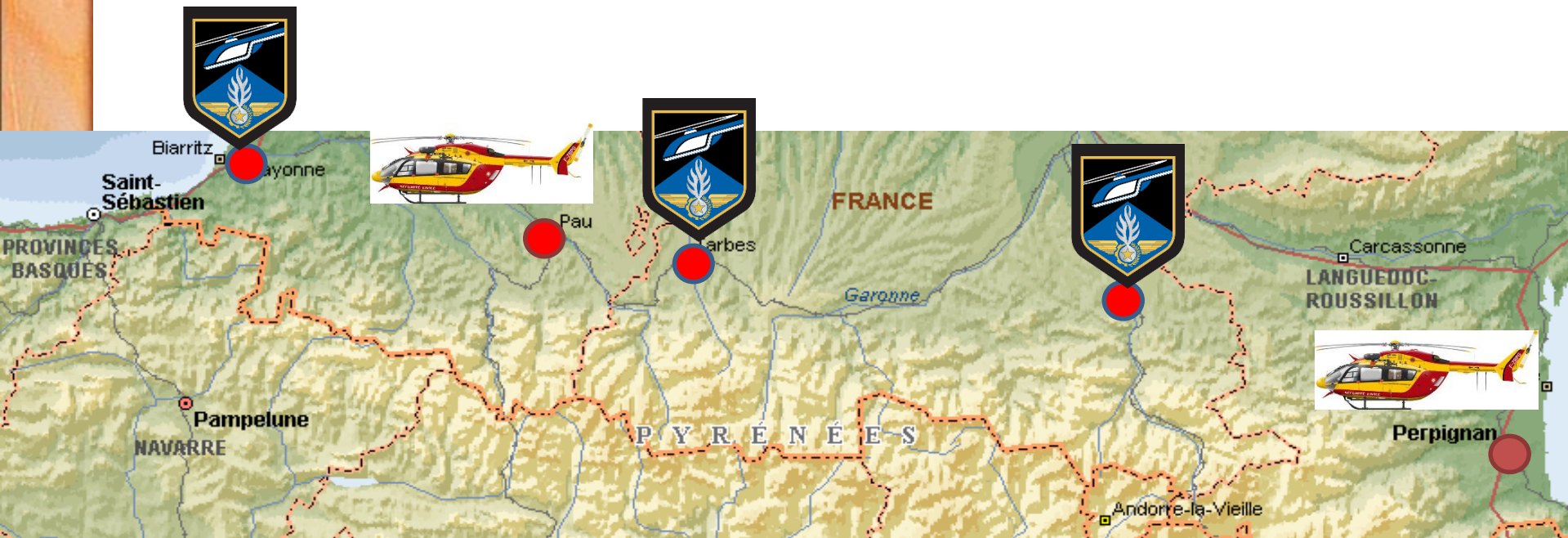
Sécurité civile & Gendarmerie

Sécurité civile

(Pau - Perpignan) + base nationale de Nîmes

Détachements aériens de Gendarmerie

(Biarritz – Tarbes – Pamiers)



Compagnies privées



aiRtelis



AIRBUS



Et des actions juridiques



Sujets du moment : [#feux de forêt](#) [#faits divers](#) [#Visa pour l'image à Perpignan](#) [#météo](#) [#fact-checking](#)

★ / OCCITANIE / ARIÈGE / FOIX

Mine de Salau (Ariège) : pour protéger le Gypaète Barbu (notamment), la justice suspend les explorations par hélico



Gypaète barbu adulte / © Bruno Berthemy

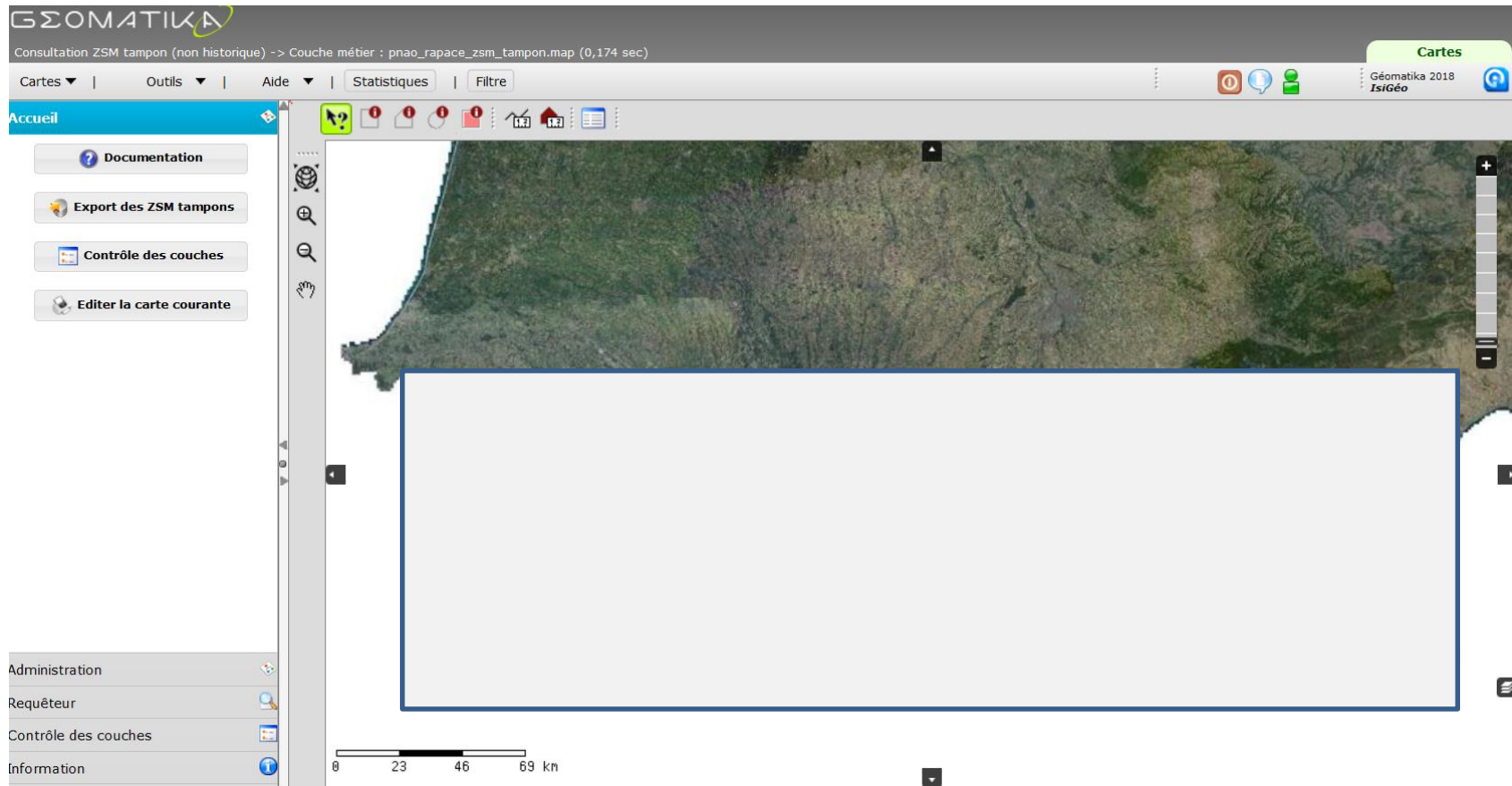
PARTAGES



Le tribunal administratif de Toulouse, saisi en référé, vient d'annuler l'autorisation de recherches par hélico en vue de la future exploitation de la mine de tungstène. C'est le deuxième revers judiciaire en une semaine pour le futur exploitant.

Développement d'outils

<http://pnao.geomatika.fr/>



Développement d'outils



Outils disponibles



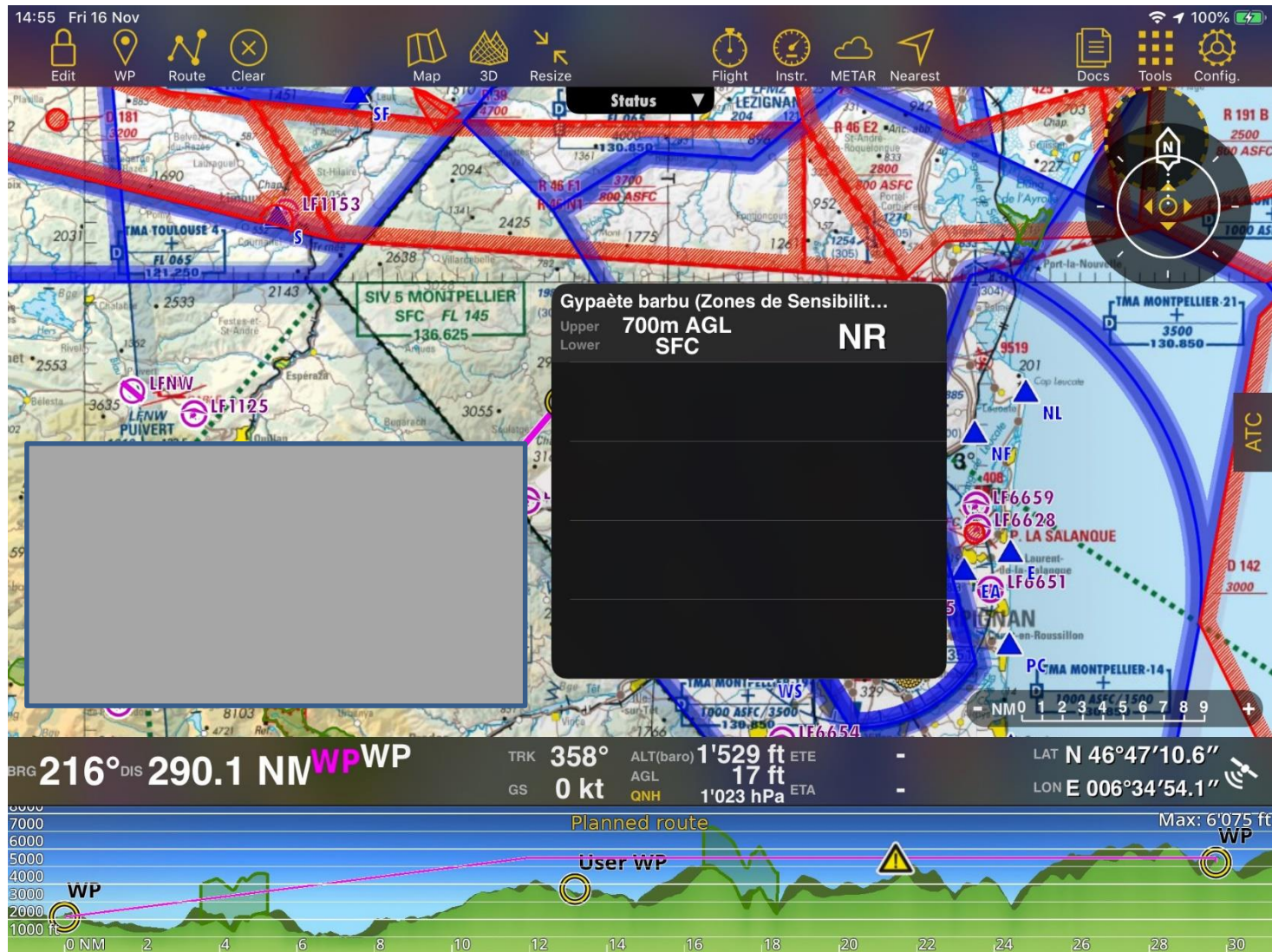
AIRNAVIGATION



Outils disponibles



AIRNAVIGATION



Des échecs suivis de réussites

ACCUEIL > PLANÈTE

Pyrénées: Le Tour de France va devoir s'adapter à la tranquillité d'un couple de vautours

INSOLITE Des vautours percnoptères nichent dans la montée du col de Portet, où passera la 17e étape. Et ces rapaces n'aiment pas le bruit...

Nicolas Stival | Publié le 29/06/18 à 11h57 — Mis à jour le 29/06/18 à 18h26

1
COMMENTAIRE

796
PARTAGES



Le vautour percnoptère, une espèce rare et protégée. — Ausloos / Sipa

Et des bonnes surprises !

Des mules pour accéder à un chantier en zone gypaète

ABONNÉS 



«Hermine» et «Joséphine» attendent avec impatience le départ vers la zone de chantier, située 500 m plus ha... 

Vols de loisir



Logiciel aéronautique gratuit,
format googleearth intégrable

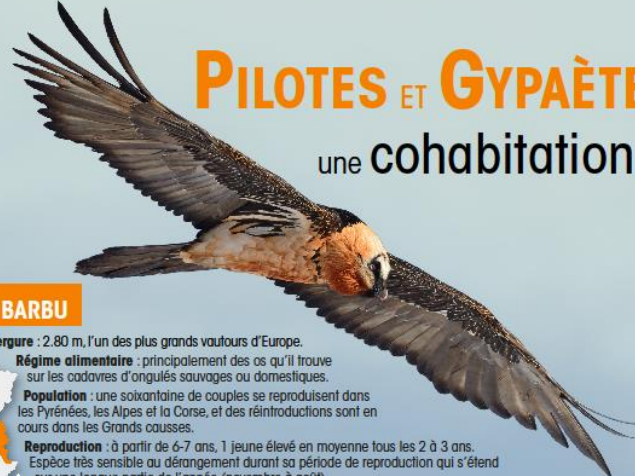


Fédérations françaises pour
les pilotes de montagne et
d'ULM :
Echange d'informations (ZSM)
et préconisations de survol



PILOTES ET GYPAÈTE BARBU

une cohabitation possible



LE GYPAÈTE BARBU



Envergure : 2.80 m, l'un des plus grands vautours d'Europe.

Régime alimentaire : principalement des os qu'il trouve sur les cadavres d'ongulés sauvages ou domestiques.

Population : une soixantaine de couples se reproduisent dans les Pyrénées, les Alpes et la Corse, et des réintroductions sont en cours dans les Grands causses.

Reproduction : à partir de 6-7 ans, 1 jeune élevé en moyenne tous les 2 à 3 ans. Espèce très sensible au dérangement durant sa période de reproduction qui s'étend sur une longue partie de l'année (novembre à août).

Statut : espèce protégée au niveau national et européen, il fait l'objet depuis plusieurs décennies de programmes de conservation en France.

QU'EST-CE QU'UNE ZSM ?

ZONE DE SENSIBILITÉ MAJEURE ?



Exemple de ZSM dans les Alpes

C'est un espace d'environ 3 km de large au sein duquel les activités sont susceptibles de porter atteinte aux gypaètes sur leur site de reproduction.

QUI EST CONCERNÉ PAR LES ZSM ?

Nous invitons tous les pilotes volant en montagne sur le territoire français à contourner les ZSM ou, le cas échéant, à les survoler à une hauteur supérieure à 700 m/sol.

(sauf cas de force majeure pour la sécurité des personnes)

Si vous rencontrez des difficultés pour éviter certaines ZSM, n'hésitez pas à contacter le référent du massif concerné.

De nombreuses structures se sont déjà engagées à respecter ces zones : Ministère des Armées, sécurité civile, gendarmerie, compagnies privées d'hélicoptères, Airbus, RTE, fédérations et clubs d'aéronefs de loisirs.

POURQUOI ÉVITER LES ZSM ?

Les aéronefs motorisés volant à proximité des falaises où nichent cette espèce constituent **la première cause d'échec de reproduction d'origine humaine**. Un seul survol en ZSM peut provoquer une désertion du site lors de l'installation, un échec rapide de la reproduction par refroidissement de l'œuf suite à la fuite des adultes, ou la mort du poussin. La ZSM est aussi le territoire d'évolutions principales du couple de gypaète et donc la zone de plus grande probabilité de collision entre les gypaètes et l'aéronef.

Conformément à l'arrêté ministériel du 12 décembre 2005, ces ZSM sont toutes activées au 1^{er} novembre (début de la période de reproduction) jusqu'au 15 août (Pyrénées et Corse et Grands causses) ou 31 août (Alpes).

Au fil de la saison, le réseau d'observation effectuant le suivi de l'espèce permet de savoir quelles sont les ZSM non occupées. Elles sont alors désactivées.

OÙ VISUALISER LES ZSM ?

Comment les intégrer à son plan de vol ?

Les ZSM actives sont visibles en temps réel sur une plateforme nationale administrée par la DREAL Nouvelle-Aquitaine qui transmet les informations directement aux pilotes ou fédérations (fichier googleearth).

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

• Prendre contact avec votre fédération pour obtenir l'information

• Pour les utilisateurs de tablettes, les ZSM sont déjà intégrées au logiciel **Air Navigation Pro**



• Les fichiers .kmz transmis par vos fédérations peuvent être intégrés au logiciel gratuit **SDVFR**

- **Android** : ajouter le fichier dans le répertoire Android/data/fr.skydreamsoft.sdvfr/files/layers et redémarrez l'application

- **Apple** : déposer dans le partage de fichiers sous iTunes



CONTACTS

Luc Albert - DREAL Nouvelle-Aquitaine
luc.albert@developpement-durable.pn.fr
05 56 93 32 99 | 07 64 67 22 31

Yodim Heuckler - LPO Pyrénées
yodim.heuckler@lpo.fr | 07 83 82 32 09

Léo Giraud - LPO Grands causses
leo.giraud@lpo.fr | 06 27 78 33 38

Marie Heuret - Astres Alpes
marie.heuret@astres-asso.fr
06 26 03 37 55

Jean-François Seguin
Parc naturel régional de Corse
jfs@pnr-corse.fr

EN SAVOIR +

<http://mapoes.lpo.fr/gypaete-barbu/presentation>
<http://www.gypaete-barbu.com/2/decouvrez-le-gypaete/6/gypaete.html>
<https://www.gypaete-corse.com/>

Merci pour votre attention...



**AGIR pour la
BIODIVERSITÉ**



**Asters
Conservatoire
d'espaces naturels
Haute-Savoie**



**25 RENCONTRES
VAUTOURS**

